

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-29 du 5 février 1983

portant Approbation des Budgets  
Primitifs Exercice 1983 de la  
Province et des Districts du Zou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la loi N° 64-16 du 11 août 1964 fixant la liste des taxes Provinciales, leur code d'assiette et de perception et leurs taux et les actes modificatifs subséquents,
- VU l'ordonnance N° 2/PR/MF/AEP du 10 janvier 1966 portant codification des Impôts Directs et Indirects et les textes qui l'ont modifiée,
- VU la loi organique N° 81-009 du 10 octobre 1981 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat et de leurs Organes Exécutifs,
- VU le décret N° 78-356 du 30 décembre 1978 portant limites et dénomination des circonscriptions administratives,
- VU la loi N° 82-006 du 30 décembre 1982 portant Loi de Finances pour la Gestion 1983,

SUR proposition du Ministre des Finances,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 26 janvier 1983,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont approuvés les Budgets Primitifs Exercice 1983 de la Province du Zou et de ses Districts, arrêtés en recettes et en dépenses aux montants ci-après conformément à l'annexe ci-jointe.

.../...  
... ..



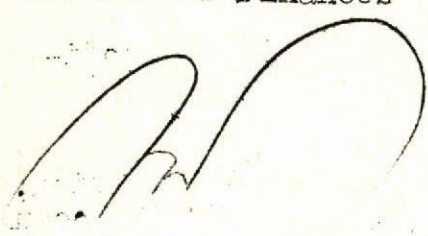
Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal officiel.-

Fait à Cotonou, le 5 février 1983

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

  
Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CCdu PRPB 4 ANR 4 CPC 6 PH/PPC 2 MF 15 MISP et  
DAFA 4 Ministères 20 SGG 4 SPD 2 IGE 4 DPE-DLC-INSAE-BCP 8 DB-DCF  
10 Solde-Trésor-DI 15 DAFA -MF 2 Province et Districts 18 DAT 2  
DCCT 1 Gde Chanc 1 UNB-FASJEP 4 BN 2 JORPB 1.-



PROVINCE DU ZOU

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE HUIT MILLIONS CINQ CENT  
SOIXANTE HUIT MILLE VINGT CINQ ..... 48 568 025

RECETTES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION SIX CENT QUARANTE  
ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DOUZE ..... 1 641 372

TOTAL ..... 50 209 397  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE HUIT MILLIONS CINQ CENT  
SOIXANTE HUIT MILLE VINGT CINQ ..... 48 568 025

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION SIX CENT QUARANTE  
ET UN MILLE TROIS CENT SOIXANTE DOUZE ..... 1 641 372

TOTAL ..... 50 209 397  
=====

DISTRICT URBAIN D'ABOMEY

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE CINQ MILLIONS TROIS CENT  
DIX HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE DOUZE ..... 45 318 272

RECETTES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION TROIS CENT TREIZE  
MILLE VINGT HUIT ..... 1 313 028

TOTAL ..... 46 631 300  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE CINQ MILLIONS TROIS CENT  
DIX HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE DOUZE ..... 45 318 272

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION TROIS CENT TREIZE  
MILLE VINGT HUIT ..... 1 313 028

TOTAL ..... 46 631 300  
=====

DISTRICT URBAIN DE BOHICON

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE TROIS MILLIONS QUATRE  
VINGT QUATORZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ ..... 43 094 585

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS CENT QUATORZE MILLE  
SIX CENT QUARANTE QUATRE ..... 314 644

TOTAL ..... 43 409 229  
=====



|                                                                                                                  |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <u>DEPENSES ORDINAIRES</u> : QUARANTE TROIS MILLIONS QUATRE VINGT QUATORZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ ... | 43 094 585        |
| <u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u> : TROIS CENT QUATORZE MILLE SIX CENT QUARANTE QUATRE .....                       | 314 644           |
| TOTAL .....                                                                                                      | <u>43 409 229</u> |

DISTRICT RURAL DE COVE

|                                                                                                           |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <u>RECETTES ORDINAIRES</u> : DIX NEUF MILLIONS TROIS CENT TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE ..... | 19 303 795        |
| <u>RECETTES EXTRAORDINAIRES</u> : .....                                                                   | PM                |
| TOTAL .....                                                                                               | <u>19 303 795</u> |

|                                                                                                           |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <u>DEPENSES ORDINAIRES</u> : DIX NEUF MILLIONS TROIS CENT TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE ..... | 19 303 795        |
| <u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u> : .....                                                                   | PM                |
| TOTAL .....                                                                                               | <u>19 303 795</u> |

DISTRICT RURAL DE DJIDJA

|                                                                                       |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <u>RECETTES ORDINAIRES</u> : VINGT MILLIONS TROIS CENT SEIZE MILLE QUATRE CENTS ..... | 20 316 400        |
| <u>RECETTES EXTRAORDINAIRES</u> : VINGT SEPT MILLE QUATRE C CENT SOIXANTE DEUX .....  | 27 462            |
| TOTAL .....                                                                           | <u>20 343 862</u> |

|                                                                                       |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <u>DEPENSES ORDINAIRES</u> : VINGT MILLIONS TROIS CENT SEIZE MILLE QUATRE CENTS ..... | 20 316 400        |
| <u>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</u> : VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DEUX .....    | 27 462            |
| TOTAL .....                                                                           | <u>20 343 862</u> |



DISTRICT RURAL DE DASSA-ZOUME

RECETTES ORDINAIRES : VINGT SIX MILLIONS SEPT  
CENT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ ..... 26 709 985

RECETTES EXTRAORDINAIRES : ..... PM

TOTAL ..... 26 709 985  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT SIX MILLIONS SEPT  
CENT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ ..... 26 709 985

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : ..... PM

TOTAL ..... 26 709 985  
=====

DISTRICT RURAL DE GLAZQUE

RECETTES ORDINAIRES : VINGT ET UN MILLION TROIS  
CENT SOIXANTE SEPT MILLE HUIT CENT TRENTE TROIS ..... 21 367 833

RECETTES EXTRAORDINAIRES : SEPT CENT QUATRE VINGT  
DIX HUIT MILLE SIX CENT TRENTE DEUX ..... 798 632

TOTAL ..... 22 166 465  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT ET UN MILLION TROIS  
CENT SOIXANTE SEPT MILLE HUIT CENT TRENTE TROIS .. 21 367 833

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : SEPT CENT QUATRE VINGT  
DIX HUIT MILLE SIX CENT TRENTE DEUX ..... 798 632

TOTAL ..... 22 166 465  
=====

DISTRICT RURAL DE OUESSE

RECETTES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS CENT SEIZE  
MILLE CINQ CENT CINQUANTE ..... 16 116 550

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DIX HUIT MILLE NEUF  
CENT QUATRE VINGT TROIS ..... 18 983

TOTAL ..... 16 135 533  
=====



DEPENSES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS CENT SEIZE MILLE  
CINQ CENT CINQUANTE ..... 16 116 550

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DIX HUIT MILLE NEUF CENT  
QUATRE VINGT TROIS ..... 18 983

TOTAL ..... 16 135 533

DISTRICT RURAL DE OUINHI

RECETTES ORDINAIRES : TREIZE MILLIONS SIX MILLE  
NEUF CENT HUIT ..... 13 006 908

RECETTES EXTRAORDINAIRES : SIX CENT QUARANTE MILLE ..... 640 000

TOTAL ..... 13 646 908

DEPENSES ORDINAIRES : TREIZE MILLIONS SIX MILLE  
NEUF CENT HUIT ..... 13 006 908

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : SIX CENT QUARANTE MILLE ..... 640 000

TOTAL ..... 13 646 908

DISTRICT RURAL DE SAVALOU

RECETTES ORDINAIRES : TRENTE ET UN MILLIONS CINQ CENT  
QUARANTE DEUX MILLE DEUX CENT SOIXANTE SIX ..... 31 542 266

RECETTES EXTRAORDINAIRES : ..... PM

TOTAL ..... 31 542 266

DEPENSES ORDINAIRES : TRENTE ET UN MILLIONS CINQ CENT  
QUARANTE DEUX MILLE DEUX CENT SOIXANTE SIX ..... 31 542 266

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : ..... PM

TOTAL ..... 31 542 266



DISTRICT RURAL DE SAVE

RECETTES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT  
QUARANTE MILLE QUATRE CENTS ..... 19 440 400

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CINQUANTE ET UN MILLE  
SEPT CENT SEIZE ..... 51 716

TOTAL ..... 19 492 116  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS QUATRE  
CENT QUARANTE MILLE QUATRE CENTS ..... 19 440 400

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CINQUANTE ET UN MILLE  
SEPT CENT SEIZE ..... 51 716

TOTAL ..... 19 492 116  
=====

DISTRICT RURAL DE ZAGNANADO

RECETTES ORDINAIRES : QUATORZE MILLIONS NEUF CENT  
SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET UN ..... 14 906 261

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DEUX CENT QUATRE VINGT  
DIX HUIT MILLE SIX CENT ONZE ..... 298 611

TOTAL ..... 15 204 872  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : QUATORZE MILLIONS NEUF CENT  
SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET UN ..... 14 906 261

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DEUX CENT QUATRE VINGT  
DIX HUIT MILLE SIX CENT ONZE ..... 298 611

TOTAL ..... 15 204 872  
=====

DISTRICT RURAL DE ZA-KPOTA

RECETTES ORDINAIRES : TREIZE MILLIONS QUATRE CENT  
SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTÉ SEPT ..... 13 473 537

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CENT VINGT ET UN MILLE  
DEUX CENT SOIXANTE DOUZE ..... 121 272

TOTAL ..... 13 594 809  
=====



|                                                                                                        |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| DEPENSES ORDINAIRES : TREIZE MILLIONS QUATRE CENT<br>SOIXANTE TREIZE MILLE CINQ CENT TRENTE SEPT ..... | 13 473 537        |
| DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CENT VINGT ET UN MILLE<br>DEUX CENT SOIXANTE DOUZE .....                    | 121 272           |
| TOTAL .....                                                                                            | <u>13 594 809</u> |

DISTRICT RURAL DE ZOGBODOME

|                                                                                             |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| RECETTES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS NEUF CENT<br>SOIXANTE TROIS MILLE CINQ CENT SEPT ..... | 16 963 507        |
| RECETTES EXTRAORDINAIRES : CENT DIX NEUF MILLE<br>SEPT CENT TRENTE DEUX .....               | 119 732           |
| TOTAL .....                                                                                 | <u>17 083 239</u> |
| DEPENSES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS NEUF CENT<br>SOIXANTE TROIS MILLE CINQ CENT SEPT ..... | 16 963 507        |
| DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CENT DIX NEUF MILLE<br>SEPT CENT TRENTE DEUX .....               | 119 732           |
| TOTAL .....                                                                                 | <u>17 083 239</u> |

DISTRICT RURAL D'AGBANGNIZOUN

|                                                                                         |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| RECETTES ORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS CENT<br>SOIXANTE ET UN MILLE DEUX CENTS ..... | 22 161 200        |
| RECETTES EXTRAORDINAIRES : CENT CINQ MILLE SIX<br>CENT QUATRE VINGT TREIZE .....        | 105 693           |
| TOTAL .....                                                                             | <u>22 266 893</u> |
| DEPENSES ORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS CENT<br>SOIXANTE ET UN MILLE DEUX CENTS ..... | 22 161 200        |
| DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CENT CINQ MILLE SIX<br>CENT QUATRE VINGT TREIZE .....        | 105 693           |
| TOTAL .....                                                                             | <u>22 266 893</u> |



DISTRICT DE BANTE

RECETTES ORDINAIRES : QUATORZE MILLIONS DIX SEPT  
MILLE CENT VINGT .....

14 017 120

RECETTES EXTRAORDINAIRES :

PM

TOTAL .....

14 017 120  
=====

DEPENSES ORDINAIRES : QUATORZE MILLIONS DIX SEPT  
MILLE CENT VINGT .....

14 017 120

DEPENSES EXTRAORDINAIRES :

PM

TOTAL .....

14 017 120  
=====

14 017 120

PM